

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE LIGUE (en Visio) Séance du 14 avril 2025

Présents : Sylvie AVIT-RELET – Vincent BURES – Joël DERENNE – Marc DUPUY – Marc ESCOT (61) – Patrick LEVEE – Christian MONCHOIS – Adrien POIGNIE (76).

Absents excusés : Philippe LEROY (27)

Absents : Philippe ANTOINE (14)

Invités présents : Pascal BERTHELIN – John BLANCHARD – Laurent CARDINE.

Ouverture de la séance par la Présidente Sylvie AVIT-RELET à 20h00.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Validation du calendrier sportif 2025 2026
2. Présentation du BP au 30 juin 2025
3. Tarifs 2025 2026

1. Validation du calendrier sportif 2025 2026

Laurent CARDINE présente le projet de calendrier sportif pour la saison 2025 2026. Des explications sont données sur les dates des assemblées générales des arbitres, ainsi que les différentes compétitions qui auront lieu sur les vacances scolaires.

Parmi les nouveautés, Laurent nous présente le tournoi féminin qui aura lieu le 06 ou 07 décembre 2025 avec une table ronde organisée par la FFTT, et des inter-comités le 13 et 14 juin 2026.

Laurent nous fait part d'une demande de mettre les différentes finales départementales du critérium sur la même date pour qu'il soit plus facile de remonter les qualifiés pour le tour régional. La date du 31 janvier est proposée et les Comités vont réfléchir à cette option.

Le calendrier sportif est validé à l'unanimité des membres présents : 6 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

2. Présentation du BP au 30 juin 2025

Sylvie AVIT-RELET présente un état au 30 mars 2025 ainsi qu'un résultat prévisionnel au 30 juin 2025 de 38 432.58 euros.

Sylvie propose de mettre en place des tickets restaurants pour les salariés avec un montant de 8 euros par ticket, avec 60 % de prise en charge de la Ligue.

Cette proposition est validée à l'unanimité des membres présents : 6 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

3. Tarifs 2025 2026

John BLANCHARD présente les tarifs et Patrick LEVEE suggère diverses réflexions à mener.

Une minoration sur le tarif de ré affiliation pour des « petits » clubs pourrait être étudiée. Au niveau des licences, pas de modification des tarifs, mais une réflexion sur la part Ligue des licences promotionnelles qui n'existe plus aujourd'hui pourrait-être engagée, surtout si la Ligue met en place des actions pour ces licenciés. Il est décidé d'attendre l'avancée de la réflexion en cours de la Fédération sur les tarifs licences avant tout.

Les Comités ne souhaitent pas non plus augmenter le tarif des licences.

Concernant les tarifs sur les compétitions, une interrogation est partagée sur l'absence de part Ligue pour les finales par classement alors qu'un tour régional est organisé. Le sujet sera abordé au prochain Conseil de Ligue.

Enfin une réflexion sera engagée sur les montants des pénalités financières pour non-conformité au niveau du Juge Arbitrage.

La séance est levée à 22h00 par Sylvie AVIT-RELET après avoir remercié les membres présents de leur écoute.

Le secrétaire général.
Patrick LEVEE